

COMMUNE DE VINZIER

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit décembre, à dix-huit heures trente-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

Conseillers : En exercice : 11 Présents : 9 Pouvoirs : 0

Présents : Mme Marie-Pierre GIRARD, Mme Angélique BLANC, M. Bastien FLACON, M. Bruno BORDET, Mme Monique CHAPPUIS, M. Gérard CHANEL, Mme Gaëlle BLANC, Mme Solange FAY, Mme Emilie ROCHETTE

Absents excusés : M. Jean-Paul ARANDEL, M. Marcel BÉCHET

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : M. Bastien FLACON

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 novembre 2019 a été approuvé.

Mme le Maire rajoute les points supplémentaires :

- ***Décision modificative concernant un mouvement d'écritures***

Le conseil a traité des questions suivantes :

MODIFICATION DE L'ORDRE DU TABLEAU DES ADJOINTS

Mme le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal qui détermine librement le nombre d'adjoints en vertu de l'article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Mme le Maire indique au conseil municipal que suite à la cessation des fonctions d'adjoint de M. Marcel BÉCHET à son poste de 1^{er} adjoint (ce dernier conserve son mandat de conseiller municipal) qui a été acceptée par M. BOISSON Sous-Préfet de Thonon-Les-Bains en date du 10/12/2019, le conseil municipal a l'obligation de modifier l'ordre du tableau des adjoints, selon l'article L2122-10 du Code Général des Collectivités territoriales.

Mme le Maire invite les membres du conseil à prendre part à la décision de modification de l'ordre du tableau des adjoints et conseillers municipaux, comme indiqué ci-dessus :

- Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire
- M. Bastien FLACON, 1^{er} adjoint au Maire
- M. Bruno BORDET, 2^{ème} adjoint au Maire
- Mme Angélique BLANC, 3^{ème} adjoint au Maire
- Poste vacant non remplacé, 4^{ème} adjoint Maire

- M. Marcel BÉCHET, Conseiller
- Mme Monique CHAPPUIS, Conseillère
- Mme Emilie ROCHETTE , Conseillère
- M. Jean-Paul ARANDEL, Conseiller
- M. Gérard CHANEL, Conseiller
- Mme Solange FAY, Conseillère
- Mme Gaëlle BLANC, Conseillère

Le conseil municipal a validé à l'unanimité, les modifications de l'ordre du tableau des adjoints et des conseillers municipaux du Conseil Municipal de Vinzier.

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE : BUDGET PRINCIPAL

Mme le Maire rappelle qu'il a fallu procéder au remplacement de divers agents communaux en arrêt de maladie.

De plus, afin de pourvoir au bon fonctionnement des services de cantine et périscolaire, il a été décidé de recruter un agent en renfort.

Ces embauches provisoires ont généré un coût supplémentaire augmentant les charges de personnel.

CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	CHAPITRE 012 CHARGES DU PERSONNEL
D 615221 /011 : Bâtiments publics : - 7 339.58 €	D 6331 : Versement transport : + 490.80 € D 6411 : Personnel Titulaire : + 2 973.99 € D 6453 : Cotisations retraite : + 3 803.60 € D 6458 : Cotisations autres organismes : + 71.19 €
TOTAL : - 7 339.58 €	TOTAL : + 7 339.58 €

A noter : les services ont été réorganisés dès septembre 2019 afin de prévenir de nouvelles absences.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité, la proposition de décision modificative pour un mouvement d'écritures.

QUESTIONS DIVERSES PAR DIVERS CONSEILLERS

- Gérard CHANEL demande : qu'en est-il de l'avancée de l'expertise de l'infiltration d'eau sur l'église : l'expert est passé mardi 17/12, la commune est dans l'attente du rapport d'expertise.

- Point sur les travaux en cours :
 - MAISON DE SANTE : un devis a été demandé auprès de l'établissement JOLIVET pour le changement des vitres normées 44.2.
 - EUROVIA a procédé à l'enrobé des tranchées effectuées dans le cadre des travaux de la fibre optique (parking mairie). Une réunion technique (SYANE – COMMUNE – différentes entreprises) est prévue.
 - Les travaux d'assainissement de la Fin de la Croix ont été stoppés pour cause d'intempérie et pour les vacances de Noël.
 - La société LEC devra procéder au remplacement des encombrants situés sur les parcelles 1553 et 435
 - Le bassin : l'entreprise COUPÉ a renvoyé un devis corrigé (TVA à 20 %). Les travaux devront commencer à partir du 13/01/2020. L'entreprise DEGENEVE procédera à l'alimentation électrique du bassin : intervention prévue semaine 50. A relancer.
 - En période hivernale : il est important de déneiger les trottoirs et d'utiliser la fraise à neige.

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE VINZIER VOUS
SOUHAITENT DE BELLES FETES DE FIN D'ANNEE
ET VOUS CONVIENT A LA CEREMONIE DE PRESENTATION
DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
LE DIMANCHE 12 JANVIER 2020
A 11H
A LA SALLE DES FETES
DE VINZIER

A VINZIER, le 23 DECEMBRE 2019

Clôture de la séance à 19h02

Vu, le Maire

